

Retraites : Jean-Paul Delevoye a « oublié » de déclarer ses liens avec le monde de l'assurance

La déclaration d'intérêts du haut-commissaire aux Retraites a été publiée samedi. Il y manque sa fonction d'administrateur au sein d'un institut de formation de l'assurance, révèle le Parisien. Une « erreur » de sa part, reconnaît l'intéressé.

Par Catherine Gasté

La déclaration d'intérêts de Jean-Paul Delevoye est tombée ce samedi 7 décembre. Nommé haut-commissaire aux Retraites et devenu membre du gouvernement le 3 septembre, le chef d'orchestre de la réforme des retraites a dû se soumettre à ce passage obligé, comme tous les membres de l'exécutif.

Qu'y découvre-t-on ? En plus de cumuler un salaire de ministre délégué de 10 135 euros brut et ses pensions de retraite liées à ses anciennes fonctions (rien d'illégal), Jean-Paul Delevoye peut également compter sur d'autres revenus, selon sa déclaration. Il occupe la fonction de président du think-tank Parallaxe de « HEP

Education au sein du groupe de formation IGS » depuis 2017, avec à la clé une coquette rémunération. Selon sa déclaration, en 2018 et en 2019, il a perçu à ce titre 5368,38 euros mensuels, soit un montant annuel de 64 420 euros net.

Concernant ses activités passées, entre 2016 et 2017, il indique avoir eu des fonctions rémunérées comme conseiller du délégué général du groupe de formation IGS : 25 000 euros net en 2016 et 40 000 euros net en 2017. Au point 6 de sa déclaration concernant « les fonctions bénévoles susceptibles de faire naître un conflit d'intérêts », on découvre aussi qu'il est président d'une association des orchestres nationaux, appelée la Chartreuse de Neuville.

Un oubli, l'institut de formation des assureurs

Le hic, c'est qu'il manque une indication de taille à son arc professionnel. Et sans doute l'une des plus gênantes au vu de ses fonctions de haut-commissaire chargé de la réforme des retraites (depuis 2017). Jean-Paul Delevoye est en effet étroitement lié au monde de l'assurance, depuis 2016, date à laquelle il est devenu l'un des administrateurs de l'Ifpass, l'Institut de formation de la profession de l'assurance.

Cet institut est présidé par Roger Belot, président d'honneur de la MAIF, et compte des administrateurs issus du sérail de l'assurance et des mutuelles. « C'est l'organisme de référence de la branche, les ressources de l'institut s'élèvent à environ 16 millions d'euros par an. Il emploie 90 permanents à temps plein environ, dont 400 à 500 vacataires, et forme près de 9000 apprenants par an », selon une source interne.

« L'Ifpass est étroitement lié à la Fédération française de l'assurance (FFA). Tous les assureurs y forment leurs salariés actuels et futurs », confirme un ancien dirigeant, pour qui « les liens avec Jean-Paul Delevoye sont précieux, notamment parce que l'ensemble du secteur est très intéressé par la réforme ». Fin octobre, le directeur général d'AG2R La Mondiale, André Renaudin, ne le cachait d'ailleurs pas, déclarant au Journal du Dimanche: « La réforme des retraites ouvre des perspectives. »

« Pour moi, ce n'était pas important »

En clair, le mandat de Jean-Paul Delevoye au sein de l'Ifpass ne semble-t-il pas « susceptible de faire naître un conflit d'intérêts » ? Alors, pourquoi ne figure-t-il pas au point 6 de sa déclaration ? « C'est une omission par oubli », a répondu, ce dimanche par téléphone, au Parisien-Aujourd'hui en France le haut-commissaire. Il affirme « n'y [avoir] pas pensé une seconde », avant d'ajouter : « Je reconnais que ce n'est pas responsable. » « Autant j'accorde de l'importance à la Chartreuse, autant là... » lance-t-il sur un ton elliptique, comme pour justifier cette surprenante négligence.